

NEWSLETTER – 9 mai 2012

184 bougies et quel souffle !

De la réflexion...

Le mois de mai, et plus particulièrement le **8**, correspond à la **date anniversaire de la naissance d'Henry Dunant et à la Journée mondiale de la Croix-Rouge**, relayée par les 188 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Mais, au-delà des commémorations, que pouvons-nous retenir aujourd'hui du message d'un homme né il y a 184 ans ?

Sans même vouloir insister sur le fait qu'il fut le 1er lauréat du Prix Nobel de la Paix - ce qui n'est pas insignifiant tout de même - je dirais que la force qu'il nous communique encore en 2012 réside dans les **7 Principes Fondamentaux** du Mouvement Croix-Rouge.

Bien, me direz-vous, mais encore ?

Je pourrais certainement disserter longuement sur ces fondements, mais ce qui m'intéresse surtout, c'est la traduction concrète que nous tentons d'en faire en les appliquant au quotidien.

Je resserre un peu plus la focale pour me concentrer sur **le Principe d'Humanité**, qui **"tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine (...)"**.

Cette phrase me fait toujours beaucoup d'effet lorsque je la lis car elle est au cœur de l'action humanitaire de la Croix-Rouge et peu importe que cela soit dans le Monde ou dans le Canton de Vaud.

Après 184 ans, on aurait peut-être pu s'habituer à ce genre de déclaration en la prononçant avec automatisme. Ce n'est pas mon cas et ce n'est pas le cas non plus des collaborateurs de la Croix-Rouge vaudoise.

A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous un texte rédigé par Mme Muriel Cuendet Schmidt, Co-Responsable de notre Secteur Social & Bénévolat. C'est un exemple, parmi d'autres, de ce que nous proposons. Un exemple qui contribue à faire **"respecter la personne humaine"** comme l'a affirmé, il y a bien longtemps notre "Nobélisé".

Alors, "Bon Anniversaire, Henry Dunant !" et je sais que vous avez tout le souffle nécessaire pour éteindre toutes ces bougies que nous allumons sur le gâteau que nous avons préparé en votre honneur.

Claude Gross
Directeur

A l'action !

La Croix-Rouge vaudoise collabore avec l'Office AI du Canton de Vaud

Le 1er volet de la 6ème révision de l'AI est entré en vigueur le 1er janvier 2012. Il prévoit notamment de nouveaux instruments visant à **favoriser la réadaptation des personnes handicapées sur le marché primaire de l'emploi.**

Soucieuse d'apporter sa contribution à l'insertion sociale et professionnelle, la Croix-Rouge vaudoise n'a pas attendu cette révision pour développer une collaboration avec l'AI. C'est en 2008 déjà que les premiers contacts ont été pris puis, ce partenariat s'est renforcé avec le temps.

L'union de nos forces respectives nous permet de proposer différentes mesures dans des domaines professionnels allant du médico-social à l'administratif. Elles sont conçues comme une étape préparatoire dans un processus de retour au marché de l'emploi.

La Croix-Rouge vaudoise axe sa démarche sur l'accompagnement, l'engagement sur le terrain et la formation par la pratique. Notre équipe de Conseillères en insertion, en collaboration avec les spécialistes de l'AI, offrent un suivi de qualité et un soutien individualisé permettant aux participants de recouvrer peu à peu confiance et compétences.

Si vous désirez de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'Office AI du Canton de Vaud, par téléphone au 021 925 24 24 ou par mail : info@aivd.ch.

Nous sommes également à votre disposition, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00, au 021 340 00 99 ou par mail : info@croixrougevaudoise.ch.

Muriel Cuendet Schmidt
Co-Responsable Secteur Social & Bénévolat

